

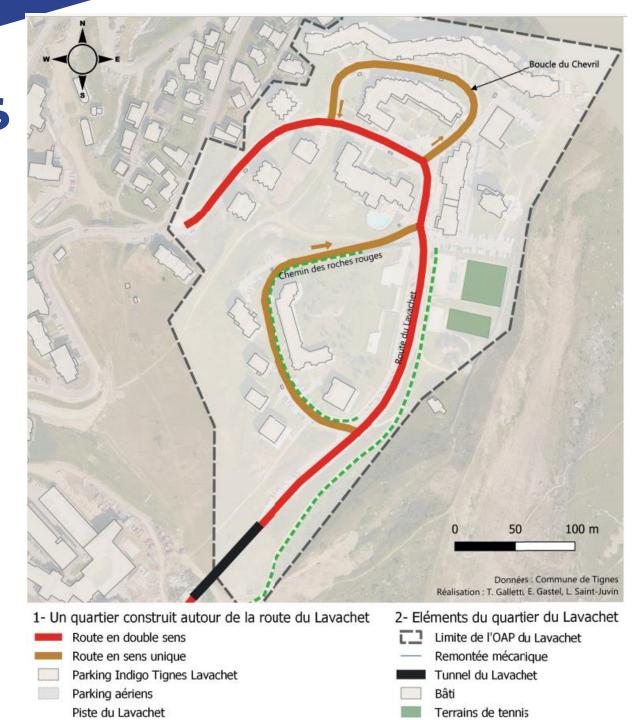
Réaménagement du LAVACHET

Introduction

- Présentation du projet global
 - Chaufferie biomasse
 - Domaine skiable
 - Projet touristique été
 - Accession à la propriété
- Budget estimatif et calendrier de réalisation
- Prochaines étapes

Rappel Rappel LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Améliorer la lisibilité des cheminements (piétons, vélos, voitures) et replacer le piéton au cœur du quartier
- Améliorer les retours/départs skieurs
- Créer une zone de ski débutants
- Améliorer l'attractivité touristique du quartier été / hiver





Un projet qui s'inscrit dans la stratégie de transition structurée en 4 piliers :

- Diversification des activités multi-saison responsable pour favoriser la vie à l'année
- Bien-vivre à Tignes par le développement de logements permanents
- Biodiversité par la présence et la valorisation des espaces naturels
- Réduction bilan carbone par la création d'une chaufferie biomasse

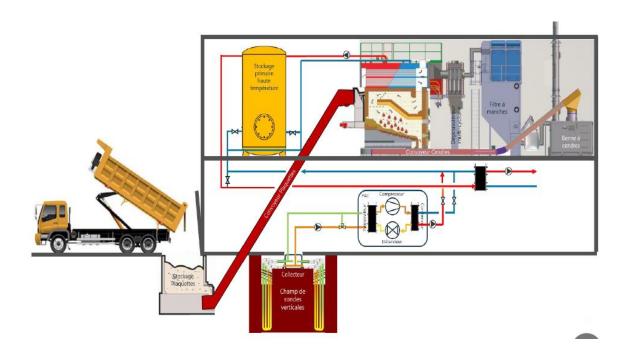
Un projet construit en concertation qui prend une forme complète aujourd'hui

chaufferie Biomasse

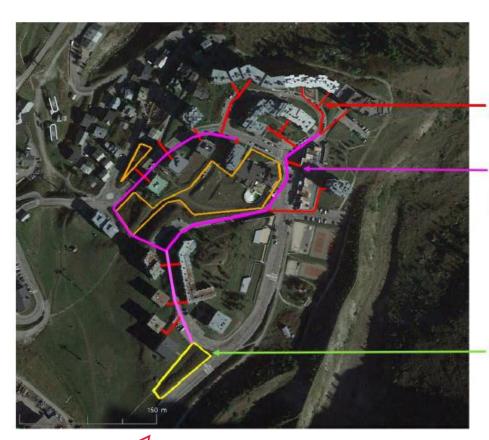
- Etude Lancée par l'ASL du Lavachet et confiée au cabinet GINGER
- Phase 1 : Etude du potentiel géothermique du sol
- Phase 2 : Faisabilité technique et économique d'une chaufferie collective

Principales conclusions de la phase 1:

- Potentiel géothermique faible mais pas inintéressant. Si réseau de chaleur potentiel de 15% en géothermie et 85% en biomasse (95% d'ENR)
- Température du réseau à 60°c pour performance = adaptation des systèmes secondaires des copropriétés



chaufferie Biomasse



Réseau de chaleur : Antennes et raccordements

Réseau de chaleur structurant :

- 1 « tronc commun » puis
- 1 branche Est et
- 1 branche Ouest

Implantation chaufferie

Principales conclusions de la phase 2:

- Besoins du quartier : 8 Gw/h, nécessité d'une chaufferie de 4 MW de puissance (environs 1500m² de surface, 1 camion de livraison tous les 2 jours)
- Investissement de 8 M€ pour la biomasse et 12M€ en incluant la géothermie (périmètre comprenant la chaufferie, les réseaux et les pieux de géothermie le cas échéant)
- **Projet à phaser en plusieurs étapes** (première tranche de 2 MW puis extension)
- Equilibre économique nécessite un fort subventionnement : 75% du montant global + géothermie pénalise l'équilibre



chaufferie Biomasse

Choix retenu:

- Rapprochement des études portées par la Régie Electrique de Tignes et celle du Lavachet
- Lancement d'une concession pour sélectionner un exploitant (investissement puis exploitation)
- Stabiliser la faisabilité économique par la recherche de subvention (ADEME, Fond Chaleur, Région, etc)
- Déploiement en plusieurs phases
- Intégration du secteur lac aux réflexions avec l'objectif d'atteindre les 12 GW/h de production
- Positionnement de la chaufferie sous la piste en sortie droite du tunnel du Lavachet
- Rechercher les options géothermie et solaire

DOMAINE SKIABLE

Phase 1: été 2025

Elargissement de la piste par enrochement et paroie cloutée

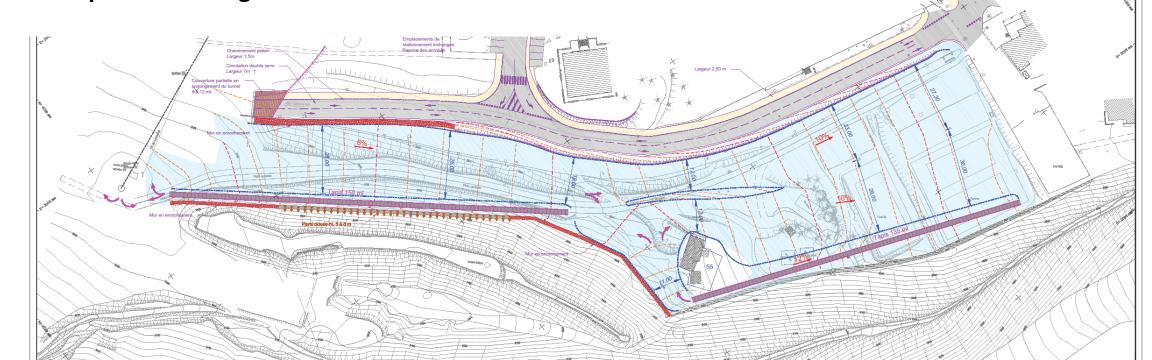
Deux tapis intégrés dans les digues

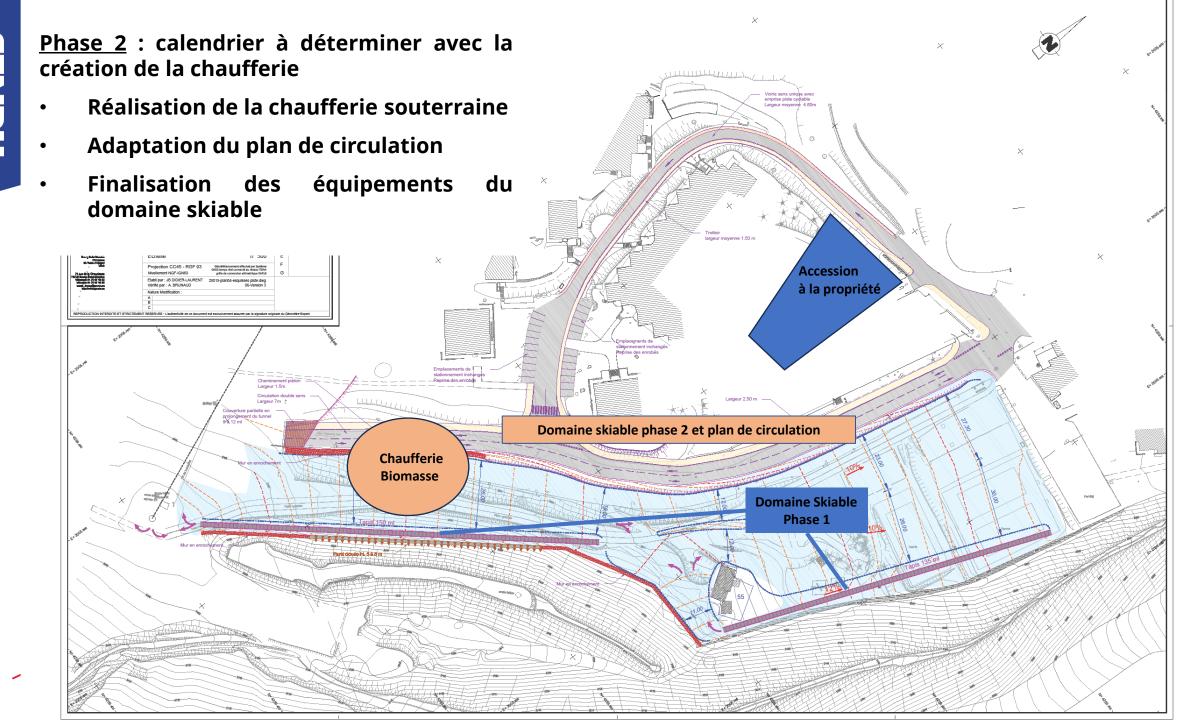
Rétrécissement de la route à 7m mais maintien du plan de circulation en phase 1

Travail du centre du quartier en « zone apaisée » (10km/h, priorité piétons)

→ Essais de circulation en sens unique pourront être réalisées

→ 2 M€ prévus au budget





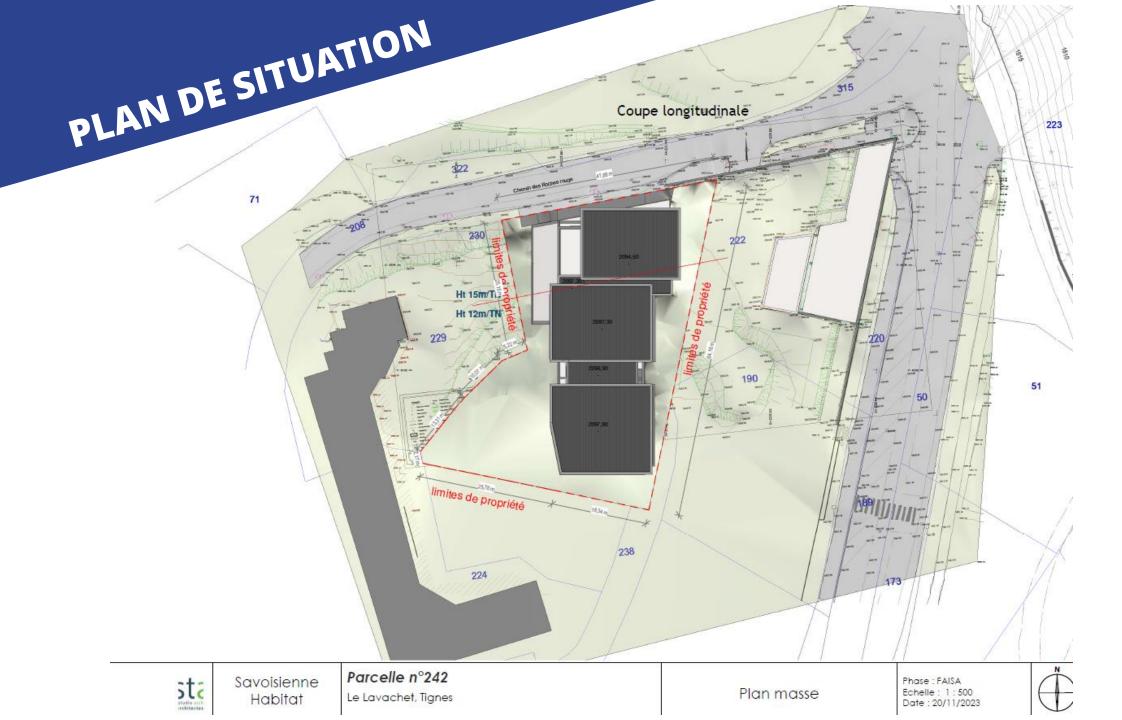
LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU QUARTIER

Thème proposé

Création et animation d'une « identité quartier »

- Capitaliser sur l'identité familiale et apaisée du quartier
- Faire le lien avec l'entrée du Sentier Botanique
- Créer des « entrées de quartier » aux points stratégiques et une identité visuelle
- Axer les activités sur la nature et le ludique extérieur
- → Concertation de quartier en janvier pour choisir une identité visuelle et les aménagements
- → Mission confiée au bureau d'étude Hilltechnics

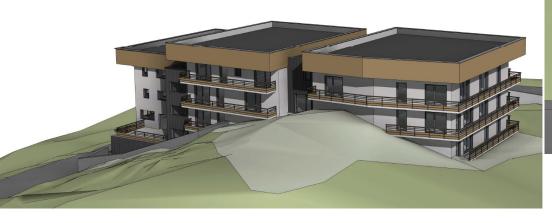
LE PROJET D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ







Altimétrie maximale identique aux Roches Rouges : 2100 m









LE PROJET

29 logements et 31 places de stationnement

- Enquête ressources et besoins : 153 répondants éligibles

Synthèse					
Taille des logements	T2	Т3	T4	T5	total
Nb éligilibles	86	23	37	7	153
Proportion	56%	15%	24%	5%	-

- Révision de la répartition : 12 T2 / 12 T3 / 5 T4

- Des logements en accession BRS pour une durabilité de la destination
 - Location du foncier sur 99 ans et achat de l'usufruit
 - Prix de vente entre 3 200€ et 3 400€/m²
 - Revente sous prix encadrés et sous plafonds de ressources
- Un équilibre financier permis grâce à une subvention de la collectivité
- Comité de sélection courant 2024 / modalités seront précisées ultérieurement

PROCHAINES ETAPES

Calendrier estimatif

2024

- Avril au plus tard :
- vote du projet en AG de l'ASL du Lavachet et si vote favorable :
- Eté:
- modalités de sélection des acheteurs et calendrier de vente pour l'accession
- lancement de la concession chaufferie collective
- Automne :
 - dépôt du PC pour l'accession à la propriété

2025

- Hiver:
 - finalisation des études pour le domaine skiable
 - attribution concession réseau de chaleur
- Printemps: lancement des travaux UTN
- Eté :
- travaux du domaine skiable phase 1 et mise en service pour l'hiver
- Lancement des travaux du projet d'accession

Calendrier estimatif

2026

- Eté:
- début des travaux de chaufferie et du réseau de chaleur
- deuxième année des travaux UTN
- phase 2 du domaine skiable si conforme avec les travaux de chaufferie
- Automne:
 - Livraison accession à la propriété

2027

- Livraison UTN
- Mise en service phase 1 du réseau de chaleur
- Réalisation de la phase 2 du domaine skiable (si pas terminée en 2026)